



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

AVIS PUBLIC

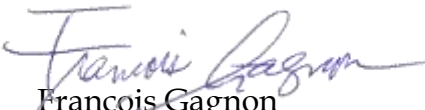
est par la présente donné par le soussigné à l'effet que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2018, le projet de Règlement intitulé « Règlement #388 abrogeant les Règlements #288 et #295 sur le traitement des élus municipaux » a été présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil:

Ce projet de Règlement prévoit, considérant qu'aucune mise à jour ni modification n'a été faite depuis plusieurs années, les modifications suivantes:

- l'abrogation des règlements #288 et #295 relatifs au traitement des élus municipaux et leurs amendements;
- que la rémunération de base annuelle du maire soit dorénavant de l'ordre 9 000,00\$ à compter de 2019 et par conséquent que celle des conseillers soit quant à elle de 3 000,00\$;
- que les allocations dites de dépenses, ces dernières devant toujours représenter 50 % de l'allocation de base, soient de 4 500,00\$ pour ce qui est du maire et de 1 500,00\$ par conseiller municipal;
- que les allocations de présences aux réunions du conseil municipal de même que pour les rencontres de comités ou organismes suprarégionaux demeurent inchangées;

Ce projet de Règlement est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Franklin, ce 12 décembre 2018.

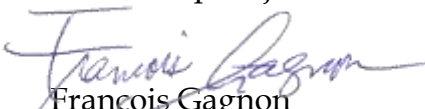

François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, de même que sur le site internet de la municipalité, ce mercredi 12 décembre 2018 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mercredi 12 décembre 2018.


François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier